



## SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2	La vie en société	p. 6
Parlons finances	p. 3	Et du côté du moulin ?	p. 7
Les projets 2019	p. 4	La fête locale	p. 8
Le repas des aînés	p. 5	La fête agricole	p. 9
		L'affaire tournesol	p. 10
		Agenda 2019	p. 12



#### MOT DU MAIRE

Bonjour à tous. Ah le joli mois de mai !

Avec le retour du printemps, revient le temps des festivités et des beaux jours. En 2019 vous pourrez constater que la commune va encore vivre au rythme des animations variées, le plus souvent portées par les associations de la commune. Un grand merci à elles !

L'équipe municipale continue assidûment à travailler dans l'intérêt général.

Cette année encore, avec les moyens qui sont les nôtres actuellement, c'est-à-dire sans emprunter et sans augmenter les impôts, nous allons poursuivre le mouvement engagé depuis 2014 pour avoir une commune agréable à vivre, avec des animations régulières, un patrimoine communal entretenu et un engagement responsable vis-à-vis de l'environnement. Le budget 2019 prévoit 5 grands chantiers d'investissement qui sont détaillés dans les pages qui suivent.

Les élections municipales seront dans moins d'un an. Dans les mois qui viennent arrivera le temps des bilans de mandat. D'ici là, nous continuons à œuvrer, au quotidien pour le développement raisonnable de la commune.

Par exemple, l'étape du changement d'adresse, même s'il est un peu pénible pour tout le monde était nécessaire et indispensable pour se préparer à l'arrivée de la fibre Haut Débit dans les 2 ans qui viennent et aussi pour les services de secours.

Autre exemple, dans le dossier du projet de gravière, la commune, avec des riverains et des associations environnementales, porte désormais un recours en Conseil d'Etat. Nous le faisons, en conscience, après avoir déposé une « consultation du conseil d'état » qui s'est avérée positive. Sur le cas précis du projet de gravière, on voit comment les intérêts financiers d'une poignée d'individus sans scrupule peut nuire durablement à tous les riverains, mais aussi à la nature, au paysage, à la tranquillité, à la réputation de la commune, et sur le prix de l'immobilier. C'était un devoir d'agir et de mener ce combat. Nous sommes en bonne passe de le gagner... sans que cela ait coûté un seul centime à la commune...

Je vous souhaite un très bel été ! et au plaisir de vous croiser lors des nombreuses manifestations dont vous trouverez l'agenda à la dernière page de ce journal.

David REDON, maire de Porchères

### *La piscine de Lagrave ouverte cet été*



Durant la période estivale, la piscine de Lagrave sera ouverte du 30 juin au 25 août pour accueillir enfants, parents, et touristes du territoire dans un cadre convivial du lundi au dimanche, de 14 h à 19 h, sauf le mardi.

Tarif des entrées : enfants 1.50 € / adulte 2 €

Cours de natation, aquagym... renseignez-vous !

Le mois d'avril est chaque année le moment du vote du budget de la commune. Un moment important pour faire le point sur l'année 2018, faire un état de la situation financière de la commune, et regarder les projets 2019.



### Le compte administratif 2018

En fonctionnement, on peut constater pour l'année 2018, 466.484,95 € de dépenses et 720.937,22 € de recettes et en investissement 449.698,80 € de dépenses et 379.585,22 € de recettes.

Au total, durant l'année 2018, nous avons comptabilisé 916.183,75 € de dépenses contre 1.100.522,44 € de recettes. En y ajoutant la recette exceptionnelle en provenance du CCAS, nous avons un report pour commencer 2019 de 184.947,94 €. Cela peut paraître beaucoup, mais les subventions et dotations sont versées de manière irrégulière tout au long de l'année et cette somme nous protège des difficultés passagères de trésorerie. Elle nous permet aussi de réaliser certains projets en 2019.

Dans le détail, le compte administratif 2018 fait apparaître une très grande stabilité dans les dépenses de fonctionnement. Les charges de personnel représentent 217.231,14 € alors même que les impôts (taxes foncière et d'habitation) ne représentent que 178.917,00 €... cela fait réfléchir...

Les principales dépenses d'investissement de 2018 sont :

- La pose d'une borne incendie à Lagrave
- Le remplacement de fenêtres anciennes, notamment à l'école mais aussi à la mairie et dans tous les bâtiments communaux, par des menuiseries double vitrage aux normes actuelles
- L'achat d'un tracteur-tondeuse autoporté pour les services techniques
- Le remplacement de 72 points lumineux (lampadaires) anciens, par des systèmes à LED

On peut y ajouter le remboursement des emprunts réalisés avant ce mandat pour de 48.517,17 € de capital et 21.048.35 € d'intérêt.

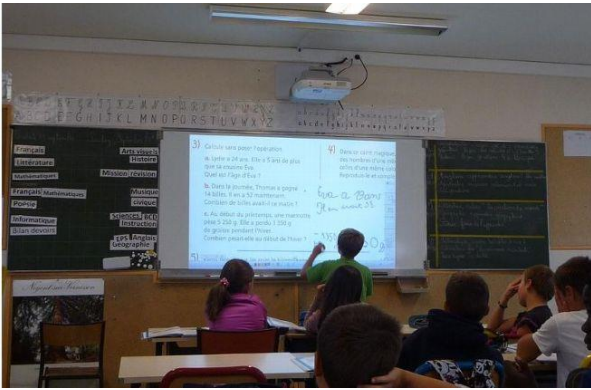
### Et le budget 2019 ?

Le budget 2019 a été voté le 3 avril 2019 à la majorité (seuls deux conseillers municipaux Guillaume Bertrand et Yanick Lachaud, ont voté contre ce budget sans préciser le motif de leur opposition)

Depuis 2016, le conseil municipal a fait **le choix de ne pas augmenter les impôts et de ne pas emprunter**. Le budget prévisionnel 2019 sera équilibré à 693.453 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et 355.404 € en investissement, faisant un total de 1.048.857 €

Le budget de fonctionnement pour 2019 sera particulièrement stable. La partie la plus importante sera liée aux investissements. En effet 5 grands projets vont mobiliser vos élus.

## 1- L'école numérique rurale



La mairie, d'entente avec l'équipe éducative, va acheter deux tableaux numériques pour l'école, avec tous les équipements annexes nécessaires. Cet investissement qui s'élève à hauteur d'environ 15.000 € environ sera subventionné par le ministère de l'éducation nationale ainsi que par le conseil départemental. Il va permettre aux élèves de bénéficier d'enseignements de haute qualité, conforme au standard actuel.

## 2- La réfection de l'éclairage du centre-bourg



Les photos ci-dessus sont des simulations, et ne reflètent pas précisément le projet final.

A la nuit tombée, si vous passez dans le bourg de Porchères, les éclairages sont assurés par des lampadaires vieillissants, assurant des îlots de lumière très localisés, mais ne prenant aucunement en compte les bâtiments et ne créant aucune « ambiance » dans le bourg.

Durant l'hiver dernier le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) nous a proposé une étude et une simulation pour mettre en valeur les monuments du bourg et changer le visage de l'église et de la mairie.

Ces travaux, assez coûteux, sont subventionnés à près de 87 %. Après avoir effectué quelques essais avec une entreprise venue tout spécialement de Lyon, le conseil municipal, lors du vote du budget 2019 a décidé d'effectuer ces travaux de réfection de l'ensemble de l'éclairage du bourg et de mise en lumière des principaux bâtiments. Le début des travaux est prévu pour juillet 2019.

## 3- La réfection de la route du Taiteau

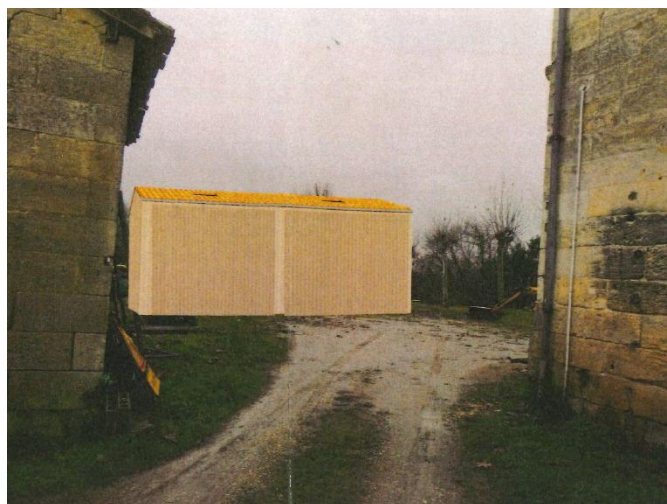
La route qui va du château d'eau jusqu'à la RD 123 E3 est très abîmée. Par endroits elle n'a plus de revêtement, à d'autres endroits il y a des « nids de poule » récurrents. Aussi, le conseil municipal a décidé de refaire cette route en reprofilant les fossés, en recalibrant la chaussée. Coût estimé 40.000 €.



#### 4- La construction d'un hangar pour les services techniques

Depuis de nombreuses années, il était nécessaire de construire un hangar pour les services techniques. En effet, tout le matériel communal (tracteur, voiture, gyrobroyeur, cureuse, etc.) reste dehors à tous les vents.

Le conseil municipal a fait le choix d'un hangar de 8 m x 12 m en charpente métallique recouvert de bardage en tôle. Il sera situé au plus près des actuels services techniques. Au sol, une dalle en béton assurera la stabilité et la propreté. Cet équipement, très attendu, et qui protégera nos matériels sera livré courant 2019.



#### 5- Le rafraîchissement des peintures intérieures et extérieures, et toiture de la salle polyvalente

Notre salle polyvalente a été mise en service en 2001. Depuis, elle n'a fait l'objet d'aucun travaux ni rafraîchissements. Elle est très souvent utilisée, notamment pour les fêtes familiales ou activités associatives. Elle avait bien besoin d'un grand rafraîchissement ! Le conseil municipal a décidé de faire refaire toutes les peintures intérieures et extérieures, de refaire la porte d'entrée et quelques menus travaux complémentaires.

#### *Le repas des aînés du 30 janvier 2019*

Un rendez-vous très attendu dans notre commune, le traditionnel repas des Aînés offert par la municipalité aux Séniors âgés de 75 ans et plus. Un animateur musical plein d'entrain... une soupe de champagne et un repas gourmet pour un après-midi très convivial qui a été apprécié de tous.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres « nouveaux » Séniors sont venus partager le repas et le temps musical. Un repas chaleureux, un temps d'échange, de partage, de rencontre, un vrai moment festif.

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver début 2020 pour ce rendez-vous incontournable.



### NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons que conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. »

De même « les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

Afin de préserver les bonnes relations avec vos voisins, nous vous demandons de respecter cette réglementation.



### ELIMINATION DES DECHETS VERTS

L'arrêté préfectoral du 21 avril 2016 prescrit le principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne.



### En bref...

**Site internet :** Certains se sont émus du site internet de la commune de Porchères, qui n'est plus tenu à jour depuis quelques semaines.

Cette situation, très passagère, un peu désagréable, va être solutionnée très prochainement avec la mise en ligne, avant l'été d'un tout nouveau site internet de la commune de Porchères. Plus moderne, plus adapté, et à nouveau régulièrement mis à jour par les soins du secrétariat de la mairie.



**Bouchage des trous sur les routes :** trois fois par an, les agents des services techniques de la commune, accompagnés de Xavier Doucet-Barraud, 3<sup>ème</sup> adjoint, sillonnent les routes de la commune avec un camion afin de boucher les trous qui se forment inmanquablement.

# Et du côté du moulin ?

Après une saison 2018 réussie, et environ 5100 visiteurs, toute l'équipe du moulin a réouvert les portes depuis le 30 mars pour accueillir les touristes et les amateurs de patrimoine.

La boutique s'est étoffée avec de nombreux produits artisanaux et locaux nouveaux. (plus de 120 références désormais !) Citons notamment les confitures en provenance de la Trappe d'Echourgnac, et le désormais fameux « Chocolex », pâte à tartiner fabriquée à Vayres, sans huile de palme !

## La vraie nouveauté : les waterbikes ou vélo sur l'eau

A Porchères tout est possible ! Et ne soyez pas étonnés si cet été, vous voyez des personnes faire du vélo... sur la rivière. Oui, les « vél'eau » ou waterbikes viennent d'arriver. L'Office de Tourisme du Libournais investit aux côtés de l'association Vivons avec le moulin de Porchères dans 8 waterbikes qui permettent, au départ du moulin de parcourir la rivière jusqu'au moulin de Logerie, et au sein de la zone naturelle de l'Aubarède. Une expérience inédite en Gironde !



Et c'est aussi l'occasion de la création d'un emploi supplémentaire ! En plus c'est écologique et silencieux !

Location au départ du moulin 12 € de l'heure. Tous les jours sauf le lundi jusqu'à fin octobre.

La guinguette du moulin a, elle aussi réouvert ses portes. Cuisine traditionnelle et concerts tous les week-ends sont au rendez-vous. Plus de renseignements sur Facebook ou au 07.69.78.61.64.

Tous les jours, petits et grands peuvent participer à un atelier pour apprendre à fabriquer le pain, à 10 h 30 et 15 h. Une très bonne idée de sortie pour les vacances ! Réservation obligatoire et renseignements au 07.72.15.14.97 ou 05.57.40.86.60



Ainsi, le site du moulin devient le deuxième site touristique de la CALI après le château de Vayres.

D'ailleurs, avez-vous remarqué que le moulin est dorénavant dans le catalogue des sites commercialisés par l'office de tourisme de Saint-Emilion ?

Mais aussi par l'office de tourisme de Bordeaux Métropole et dans le Métropole city pass !

Et il a deux pages dans le guide Bordeaux Moments !

# PORCHERES

**JEUDI 30 MAI**

• 15h30 - Terrain derrière l'école

**Jeux familiaux traditionnels**

Lots pour enfants

**GRATUIT**

Enfants sous la responsabilité des parents

• 19h30 - Salle des Fêtes

Inscriptions pour

**Concours de belote**

Début du concours

21h00



**VENDREDI 31 MAI**

• Dès 18h30

**Venez composer  
votre repas**

auprès des producteurs.

*En cas de mauvais temps salle des fêtes*

Animation chanteur

**Kevin ROUZIER**

suivi

**d'un bal gratuit**

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN**

• Dès 13h30 Inscriptions

**Concours de pétanque**

sur le terrain derrière l'école.

10€ la doublette - Lots divers

Début du concours à 15h00.

• 14h00 :

**Randonnée**

Départ Salle des Fêtes.

• 19h00 :

**Soirée grillades**

au choix 5€ l'assiette.

Soirée animée par le groupe

**Cocktail Mélodie**

*En cas de mauvais temps salle des fêtes*

• 22h30 Salle des Fêtes

**Distribution de lampions**



• 23h00 :

**Feu d'artifice**

suivi d'un **bal** gratuit



**30-31 mai  
1<sup>er</sup>-2 juin 2019**

# Fête locale

organisée par le **Comité des Fêtes**

**DIMANCHE 2 JUIN**

• 14h00-17h00 :

salle des fêtes

**GRATUIT**

**Mur d'escalade**

ouvert à tout le monde

• Dès 15h00

Démonstration de Danse Trad.

avec le groupe

**GRATUIT**

**Entrez dans la danse**



**Durant ces 4 jours, Fête foraine**

Commune

de **Porchères**





# Porchères

(près de Coutras, Gironde)

20/21  
juillet  
2019

## 5<sup>e</sup> fête agricole

Animaux de la ferme  
Artisanat • Producteurs locaux  
Jeux et ateliers divers

Entrée gratuite

Samedi soir  
Spectacle Scènes d'été  
en Gironde  
**Bull Orchestra**



Samedi et dimanche  
**Chef Jesus**  
Chroniqueur culinaire  
sur France Bleu Gironde  
**Cook Show**

**Cuisses de bœuf  
entières  
à la broche**

Repas sous chapiteau  
Animation musicale  
Repas complet + 1/4 de vin  
Adultes : 18 Euros  
Enfants -12 ans : 7 Euros

Réservation avant le 14 juillet  
06.85.47.40.37

Organisation :  
Association «Anim' Ton Bourg»

Dimanche

**Transhumance de moutons**  
Départ de Guérin à 9h30

**Championnat  
de lancer de  
bouses de  
vaches**



Renseignements :  
<http://porcheres.fr>



Imp. par CA Aquitaine 434.651.246 RCS Bordeaux



*Les tournesols - Vincent Van Gogh*

La nature fait partie du décor de nos vies si bien que nous ne prêtons plus guère attention à ses détails. Couramment cultivées, les fleurs du tournesol ne passent pourtant pas inaperçues. Elles sont même une source d'inspiration pour l'artiste qui les a souvent célébrées dans ses œuvres (Vincent Van Gogh pour la peinture, Michel Legrand pour la musique, par exemple). Le fait que le tournesol soit commun et ancré dans notre culture ne le rend pas pour autant familier. En effet, les croyances ont encore la vie dure à son sujet. On entend souvent dire de sa fleur qu'elle suivrait la course du soleil. Ceux qui vous l'affirmeront en auront pour preuve son nom signifiant littéralement « qui tourne au soleil ». Il était donc temps de rouvrir l'affaire tournesol ! Qu'en est-il vraiment des mouvements de sa fleur ? Et puis s'agit-il vraiment d'une fleur comme on le prétend souvent ? Quels sont les mystères cachés au fond d'un tournesol ?...

## La valse des tournesols

S'il est une idée fautive bien répandue, c'est celle de la fleur du tournesol qui suivrait la course du soleil pour bénéficier d'un maximum d'ensoleillement au cours de la journée. Quiconque observera de près le phénomène risque d'être fort déçu car aucun mouvement n'est observable, si ce n'est le léger balancement de la tige au gré du vent... Mais toute légende détient une part de vérité. En effet, c'est le bouton floral, **encore fermé**, qui suit la course du soleil. Le matin, il est orienté à l'Est, en direction du soleil et suit sa progression vers l'ouest. La nuit, le mouvement inverse s'opère de telle sorte qu'au matin suivant, le bouton floral se retrouve à nouveau face au soleil. Une fois le bouton éclo et la fleur ouverte (généralement le matin), cette dernière restera fixée vers l'Est et n'en bougera plus ! Ce n'est donc pas la fleur du tournesol qui suit la course du soleil, mais son bouton floral, encore fermé. Profitons de l'ouverture du tournesol pour y porter un regard attentif. S'agit-il bien d'une fleur ?...



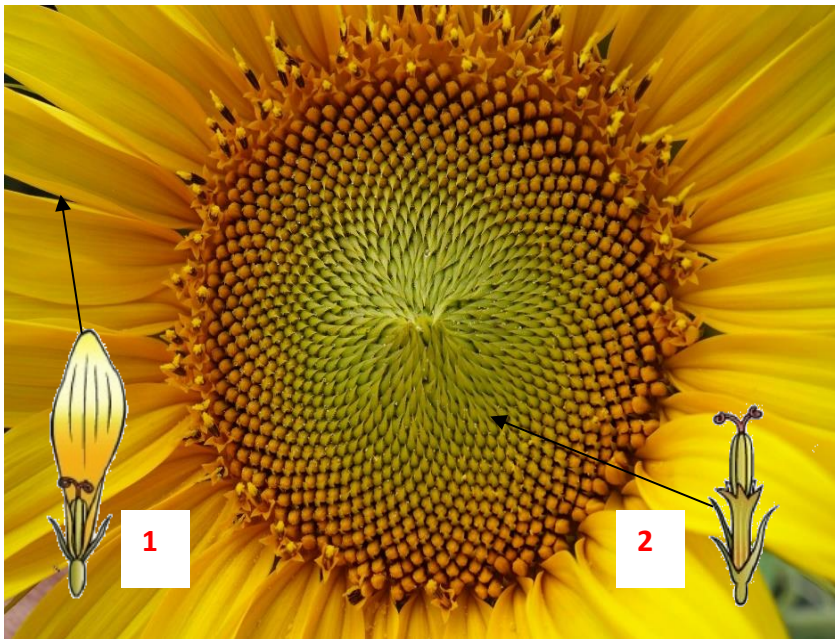
*Bouton floral de tournesol*



*Tournesols en fleurs, immobiles, figés vers l'Est*

## Le tournesol n'est pas une fleur !

Parler d'une fleur de tournesol est un abus de langage car à bien y regarder, ce qu'on prend pour une grande fleur est en réalité constitué de centaines de petites fleurs (nommées fleurons) regroupées au sein d'une même structure qu'on appelle le capitule. Les fleurons ligulés sont répartis en périphérie du capitule. On les reconnaît facilement à leur grand pétale jaune orienté vers l'extérieur (1). Ces fleurons stériles ne donneront jamais de graines. Leur seul rôle, et non des moindres, est uniquement l'attraction des pollinisateurs. Le cœur du tournesol est quant à lui formé par la réunion de centaines de fleurons à la morphologie bien différente. Les fleurons du cœur ont en effet perdu leurs longs pétales



colorés et prennent donc la forme d'un tube. Les fleurons tubulés du cœur produiront des graines après passage d'un insecte et fécondation (2).

C'est ainsi qu'un tournesol n'est pas une fleur mais un véritable bouquet de centaines de fleurs miniaturisées qui se répartissent le travail : attirer le pollinisateur (fleurons ligulés) et assurer la descendance (fleurons tubulés). Cette construction florale n'est pas spécifique aux tournesols mais commune aux marguerites, pâquerettes et bien d'autres plantes sauvages ou cultivées de la famille des Astéracées (nom donné à cette famille de plantes dont la morphologie évoque l'astre solaire). Portez maintenant attention à la disposition des fleurons tubulés au cœur du tournesol : vous n'êtes pas au bout de vos surprises...

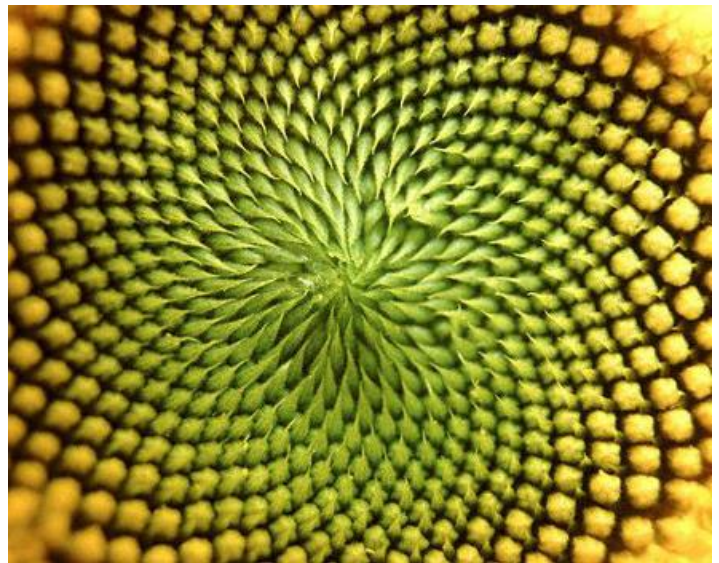
*Capitule de tournesol avec ses fleurons ligulés (1) et tubulés (2)*

## Quand les tournesols font des mathématiques !

Quand on observe un tournesol de près, on est frappé par la disposition des fleurons tubulés. On voit comme des spirales qui se croisent pour former ce motif un brin hypnotique ! L'agencement des fleurons et donc des spirales ne doit rien au hasard mais répond à une suite mathématique connue sous le nom de suite de Fibonacci (du nom du mathématicien qui l'a découverte). Cette suite commence par 0 – 1 et pour obtenir le reste de la série, il suffit d'additionner les deux nombres précédents. Ce qui donne :

**0 – 1 – 1 – 2 – 3 – 5 – 8 – 13 – 21 – 34 – 55 – 89** etc.

Maintenant reprenez votre « fleur » de tournesol et amusez-vous à compter les spirales qui vont vers la droite et celles qui vont vers la gauche. Les deux nombres que vous obtiendrez seront toujours deux nombres consécutifs de la suite de Fibonacci ! Pour un tournesol de taille « normale », on tombe la plupart du temps sur **34** spirales droites et **21** gauches. Pour les spécimens les plus petits, on trouve **21** spirales droites et **13** gauches et pour les plus gros, on obtient **89** droites pour **55** gauches. Troublant, non ?














*Spirales formées par les fleurons tubulés*

Plus fort encore. Prenez les deux nombres obtenus et faites le rapport spirales droites sur spirales gauches (34:21 ou 21:13 ou bien encore 89:55). Vous obtiendrez invariablement **1,61...** ce qui correspond au fameux nombre d'or, celui des « divines proportions » bien connu des bâtisseurs de cathédrales... Ce phénomène n'est pas propre aux tournesols. De nombreuses constructions naturelles répondent à la suite de Fibonacci, à la spirale d'or et au nombre d'or : la disposition des écailles d'une pomme de pin, les motifs sur les ananas ou bien encore les spirales sur les coquilles d'escargot... La nature, une fois débarrassée des idées reçues, est décidément pleine de surprise !

**Bruno Wisniewski**

# AGENDA 2019

18 ET 19 MAI	26 MAI	30, 31 MAI 1 <sup>ER</sup> , 2 JUN	21 JUN	28 JUN
<b>JOURNEES EUROPEENNES DES MOULINS</b>	<b>ELECTIONS EUROPEENNES</b>	<b>FETE LOCALE</b>	<b>FETE DE LA MUSIQUE</b>	<b>KERMESSE DE L'ECOLE</b>
MOULIN DE PORCHERES	MAIRIE	COMITE DES FETES	CHATEAU DE CHOLLET	LES FILOUS DE L'ISLE
				
29 JUN	30 JUN	12 JUILLET	20, 21 JUILLET	3 AOUT
<b>REPAS OUVERTURE</b>	<b>VIDE-GRENIER</b>	<b>MARCHE NOCTURNE</b>	<b>FETE AGRICOLE</b>	<b>ECLADE DE MOULES</b>
PISCINE DE LAGRAVE	COMITE DES FETES	MOULIN DE PORCHERES	ANIM'TON BOURG	PISCINE DE LAGRAVE
		 <b>ANIME PAR LA TROUPE DAVID AND CO</b>		
14 AOUT	24 AOUT	30 AOUT	31 AOUT 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE	20, 21, 22 SEPTEMBRE
<b>MARCHE NOCTURNE</b>	<b>REPAS FERMETURE</b>	<b>MARCHE NOCTURNE</b>	<b>FESTIVAL PLEIART</b>	<b>JOURNEES DU PATRIMOINE</b>
MOULIN DE PORCHERES	PISCINE DE LAGRAVE	ANIM'TON BOURG	PLAGE DE ST SEURIN	MOULIN DE PORCHERES
 <b>AVEC UN SPECTACLE SCENE D'ETE EN GIRONDE « ELLES ET LOUIS »</b>	